

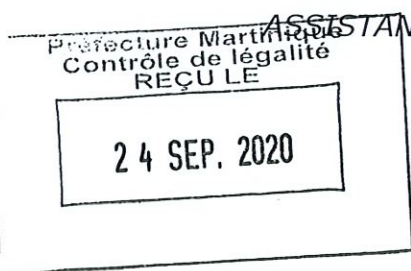


Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°57/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020

Date de la convocation :	la	L'an deux mil vingt et le quatorze du mois de septembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.
Le 08 sept 2020		
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	PRESENTS : <u>Adjoint</u> s : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		<u>Conseillers municipaux</u> : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.
Présents	25	
Procurations	3	
Absents	5	
Excusés	0	
En cours de Séance :		ABSENTS EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, (procuration à Mme LEGIEL Eliane), Mme MENCE Marielle, (procuration à M. ADELE Claude) Mme LARAIRIE Sylvia, (procuration à M. ROSELET Jean-Christophe), Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José.
Présents	28	
Procurations	3	
Absents	2	
Excusés	0	
		ABSENTS NON EXCUSES :



ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), M. M. M. Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. José SOUDOUROM (DSU), Mme Françoise DORE (DCE), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Karole POULIN.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

SUBVENTION COMMUNALE COMPLEMENTAIRE ALLOUEE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNEE 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'état des besoins du Centre Communal d'Actions Sociales pour l'année 2020

Vu le vote d'une subvention de 412 780€ au Budget primitif 2020

Considérant que le fonctionnement du CCAS nécessite un complément de subvention à hauteur de **30 000€**.

.....
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de **30 000 €** (trente mille euros) au Centre Communal d'Actions Sociales.

Les crédits afférents sont inscrits à l'article 657362 « Subvention de fonctionnement au CCAS » du Budget Supplémentaire de l'exercice 2020.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 14 septembre 2020

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le



Le Maire

Yan MONPLAISIR